

Amplitude Surgical – exercice 2021-22 : 87,6 M€ de chiffre d'affaires et 22,0 M€ d'EBITDA

- Chiffre d'affaires consolidé de 87,6 M€, +4,8% à taux constants, après retraitement de l'activité Extrémités en activités détenues en vue d'une vente
- Hausse de l'EBITDA à 22,0 M€ (+10,9%), taux d'EBITDA de 25,1%
- Résultat Opérationnel Courant bénéficiaire à hauteur de 6,8 M€
- Position de trésorerie de 21,0 M€ au 30 juin 2022

Valence, le 19 octobre 2022, 18h00 CEST - Amplitude Surgical (ISIN : FR0012789667, Mnémo : AMPLI, éligible PEA-PME), acteur français de premier plan sur le marché des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs, annonce ses résultats annuels 2021-22.

Olivier Jallabert, Directeur Général d'Amplitude Surgical, déclare : « *Le chiffre d'affaires du groupe Amplitude Surgical pour l'exercice 2021-22, hors activité d'Extrémités pour laquelle une revue stratégique est en cours, affiche une progression de +4,8% à taux constants par rapport à l'exercice précédent. L'activité du Groupe a toutefois continué d'être impactée négativement sur la majeure partie de l'exercice fiscal par la situation sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 sur une grande partie de ses marchés. Néanmoins la hausse de l'activité combinée à une maîtrise des coûts opérationnels, conduit à une hausse de l'EBITDA de +10,9% à 22,0 M€. Le Résultat opérationnel courant est bénéficiaire et s'élève à 6,8 M€, en forte progression par rapport à l'exercice précédent* ».

Synthèse financière – données à taux courants :

En juin 2022, le Conseil d'Administration a émis la recommandation de lancer une revue stratégique de l'activité Extrémités du Groupe. Cette revue menée en interne pourrait conduire à la cession de cette ligne d'activité portée par les sociétés Novastep et Novastep Inc. Au 30 juin 2022, les critères édictés par la norme IFRS 5 sont respectés. De ce fait et conformément aux principes de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnés », les deux filiales remplissent les critères d'une activité abandonnée et sont présentées séparément dans le compte de résultat du Groupe sur la ligne Résultat des activités abandonnées, net d'impôt. Les comptes de l'exercice 2020-21 ont été retraités en conséquence.

En M€ - Normes IFRS	2021-22	2020-2021	Var.
Chiffre d'affaires	87,6	82,7	5,9%
Marge brute	62,7	60,9	2,9%
En % du CA	71,6%	73,7%	-210pb
Dépenses commerciales & marketing	27,3	26,0	5,0%
Dépenses administratives	11,5	12,5	-7,9%
Dépenses de R&D	1,8	2,5	-27,9%
EBITDA	22,0	19,8	10,9%
En % du CA	25,1%	24,0%	+110 pb



Résultat Opérationnel Courant	6,8	0,9
Produits et charges opérationnels non courants	-1,8	-2,5
Résultat Opérationnel	4,9	-1,7
Résultat financier	-6,6	-10,1
Impôts courants et différés	-1,2	-1,9
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt	-2,0	-1,0
Résultat Net - part du Groupe	-4,4	-14,1
<hr/>		
Dettes financières nettes	118,0	116,1
Trésorerie nette de clôture	21,0	30,7

EBITDA en hausse de +10,9% avec un taux d'EBITDA de 25,1%

Au cours de l'exercice 2021-22, le chiffre d'affaires d'Amplitude Surgical, après application de l'IFRS 5, ressort à 87,6 M€, en progression de +5,9% et +4,8% à taux constants. Néanmoins sur l'ensemble de l'exercice, la situation sanitaire observée ainsi que la disponibilité des blocs opératoires et du personnel médical ont eu un impact négatif majeur sur l'activité.

Avant application IFRS 5, le chiffre d'affaires de l'ensemble du Groupe incluant l'activité Extrémités s'élève à 104,8 M€, en progression de +9,8% et +8,2% à taux constants.

Amplitude Surgical a enregistré une marge brute de 71,6%, en retrait de -210 pb, impactée par une dynamique plus faible de ses activités industrielles, par un mix pays défavorable, ainsi qu'une évolution défavorable du cours de change de l'euro par rapport aux monnaies des filiales de distribution internationale du Groupe.

Les charges opérationnelles du Groupe ressortent à 40,7 M€, soit une baisse de -0,9% par rapport à l'exercice précédent, grâce à la maîtrise des charges compte tenu d'une situation incertaine et à la suite d'un niveau de capitalisation de dépenses R&D plus élevé que lors de l'exercice précédent pour 1,8 M€.

Les dépenses commerciales & marketing sont en augmentation de 5,0%, en lien avec la croissance de l'activité qui contribue à un niveau de commissions plus élevé.

Les dépenses administratives sont en retrait de -7,9% à 11,5 M€, le Groupe poursuivant son effort de maîtrise des coûts dans un environnement commercial fortement perturbé par la situation sanitaire.

Les dépenses de R&D comptabilisées en charges ressortent à 2,1% du chiffre d'affaires contre 3,1% lors de l'exercice précédent. Toutefois en incluant les dépenses R&D capitalisées, l'investissement global du Groupe dans la R&D est en augmentation et passe de 2,9 M€ lors de l'exercice 2020-2021 à 4,0 M€ lors de l'exercice clos au 30 juin 2022.

À fin juin 2022, les effectifs d'Amplitude Surgical, hors activités Extrémités, sont de 389 contre 381 à fin juin 2021. Les charges de personnel sont en retrait de -0,9% par rapport à l'exercice 2020-2021.

L'EBITDA s'élève ainsi à 22,0 M€, en croissance de 10,9%, soit un taux d'EBITDA de 25,1%, en hausse de +110 pb par rapport à celle de l'exercice 2020-21.

Le Résultat Opérationnel Courant est bénéficiaire à hauteur de 6,8 M€ contre un bénéfice de 0,9 M€ lors de l'exercice 2020/2021, porté par l'évolution favorable du chiffre d'affaires, la maîtrise des charges

d'exploitation ainsi que la baisse de 1,5 M€ de charges non-récurrentes par rapport l'exercice précédent. Le Résultat Opérationnel est positif à 4,9 M€ contre un résultat déficitaire de -1,7 M€ au cours de l'exercice 2020/2021.

Le Résultat financier est négatif à -6,6 M€ composé principalement par une charge d'intérêts de 9,3 M€ et par la comptabilisation de pertes et gains de change pour un gain net de 3,5 M€.

Au total, le résultat net (part du Groupe) affiche une perte de -4,4 M€, contre une perte nette de -14,1 M€ au cours de l'exercice précédent.

Structure financière : trésorerie de 21,0 M€ au 30 juin 2022

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle est positif de 8,1 M€, contre une génération de trésorerie de 2,3 M€ lors de l'exercice 2020-21.

Les investissements se sont élevés à 12,4 M€ contre 9,2 M€ au cours de l'exercice précédent.

Ainsi, à fin juin 2022, le Groupe dispose d'une trésorerie et équivalents de trésorerie de 21,0 M€.

La Dette Financière Nette du Groupe ressort à 118,0 M€, soit un *gearing* (ratio Dette Financière Nette / Capitaux Propres) de 2,24 contre 2,04 à fin juin 2021.

Faits marquants de l'exercice

- **Revue stratégique de Novastep**

- Le 28 juin 2022, le Conseil d'Administration du Groupe a émis la recommandation de lancer une revue stratégique de l'activité Extrémités (pieds et chevilles) du Groupe portée par les filiales Novastep en France et Novastep Inc aux Etats-Unis. La revue menée par le Groupe pourrait conduire à la cession de cette activité.

- **Cession de 2 filiales du Groupe**

- Le Groupe a cédé 100% de sa filiale Amplitude Ortho SRL (Roumanie) le 23 juillet 2021 à la société GBG MLD SRL, le distributeur des produits du Groupe en Moldavie. La société cédée continuera à commercialiser les produits du Groupe sur le marché roumain en tant que distributeur.
- Compte tenu d'un développement inférieur à ses attentes, le Groupe a cédé 80% de sa filiale Matsumoto Amplitude Inc (Japon) le 13 août 2021 à Monsieur Takeshi Matsumoto. Ce dernier détenait déjà 20% de cette filiale à travers sa société Matsumoto Medical. À la suite de cette cession, une liquidation de la filiale a été réalisée par ses nouveaux actionnaires.

- **Contrôles URSSAF sur la taxe de promotion des dispositifs médicaux**

- Le 27 janvier 2022 la Cour d'Appel de Grenoble a débouté Amplitude SAS de sa demande d'annulation de redressement sur la taxe de promotion des dispositifs médicaux pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2017. Le montant de redressement s'élève à 5,7 M€. L'ensemble de ces éléments est intégralement provisionné dans les comptes du Groupe. Pour former un pourvoi en cassation la société a dû trouver un accord de paiement avec l'URSSAF concernant le 3^{ème} litige. L'échéancier prévoit un paiement étalé sur 18 mois, la première échéance intervenant en juillet 2022



- Le 21 septembre 2021, le Groupe a reçu la lettre d'observation de l'URSSAF à la suite d'un quatrième contrôle sur la taxe sur la promotion des dispositifs médicaux pour la période portant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020. Cette lettre d'observation conduirait à un rappel de cotisations de 5,5 M€, montant déjà provisionné dans les comptes du Groupe lors des exercices précédents. La Commission de Recours à l'Amiable de l'URSSAF a rejeté la contestation formulée par le Groupe. Amplitude SAS a saisi le tribunal judiciaire de Valence.
- **Litige avec la société Zimmer Biomet**
 - Le 4 novembre 2021, la Cour d'Appel de Grenoble a rejeté la demande de la société Zimmer Biomet dans le litige pour des soi-disant agissements de concurrence déloyale et a condamné cette dernière à verser au titre de l'article 700 du Code de Procédure civile une somme de 25 000 euros à Amplitude SAS. Zimmer Biomet a décidé de se pourvoir en cassation.

Perspectives

- La situation économique mondiale et la guerre en Ukraine entraînent une hausse des prix des matières premières et de l'énergie ainsi qu'une désorganisation partielle des chaînes d'approvisionnement. Au cours de ces derniers mois, le Groupe constate une hausse de ses prix d'approvisionnement ainsi que des délais d'approvisionnement en hausse significative, dépassant six mois pour certains produits. Pour répondre au risque d'approvisionnement, le Groupe conduit des revues de prévisionnel commercial approfondies et prend des engagements d'achats sur des durées plus longues. Le Groupe n'a pas d'exposition commerciale en Ukraine ou en Russie.
- Sous réserve que la pandémie de COVID-19 n'ait pas des nouveaux impacts restreignant l'activité économique du Groupe dans ses marchés et sous réserve de disponibilité du personnel médical dans les établissements de santé, la Société anticipe :
 - un retour à la trajectoire de croissance pré-COVID après une première reprise de croissance en 2021-22, se traduisant par un chiffre d'affaires d'environ 129 millions d'euros sur l'exercice 2022-23 (activités Extrémités inclut – hors IFRS 5); et
 - une marge d'EBITDA de l'ordre de 21% pour l'exercice 2022-23 (activités Extrémités inclut – hors IFRS 5).

Prochain communiqué :

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2022-23 : jeudi 24 novembre 2022, après la clôture du marché.

À propos d'Amplitude Surgical

Fondée en 1997 à Valence, Amplitude Surgical est un acteur français de premier plan sur le marché mondial des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs. Amplitude Surgical développe et commercialise des produits haut de gamme destinés à la chirurgie orthopédique couvrant les principales pathologies affectant la hanche, le genou et les extrémités, notamment pour les chirurgies du pied et de la cheville. Amplitude Surgical développe, en collaboration étroite avec les chirurgiens de nombreuses innovations à forte valeur ajoutée afin de répondre au mieux aux besoins des patients, des chirurgiens et des établissements de soins. Acteur de premier plan en France, Amplitude Surgical se développe à l'international au travers de ses filiales et d'un réseau d'agents et de distributeurs exclusifs présents dans plus de 30 pays. Amplitude Surgical opère sur le marché des extrémités par l'intermédiaire de ses filiales Novastep en France et aux États-Unis. Au 30 juin 2022, Amplitude Surgical employait 460 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de près de 104,8 millions d'euros (avec les activités extrémités et avant application de l'IFRS 5).



Contacts

Amplitude Surgical

Dimitri Borchtch

Directeur Financier

finances@amplitude-surgical.com

04 75 41 87 41

NewCap

Relations investisseurs

Thomas Grojean

amplitude@newcap.eu

01 44 71 94 94

NewCap

Relations Médias

Nicolas Merigeau

amplitude@newcap.eu

01 44 71 94 98